

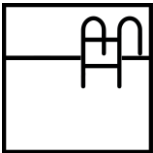
## Instructions de sécurité pour les travailleurs / Information sur le produit

### Information sur le produit



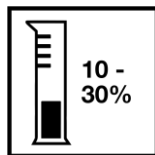
#### Propriétés

Algicide légèrement alcalin et moussant. Pour les surfaces des piscines. Élimine les algues et les mousses. Réduit la recolonisation.

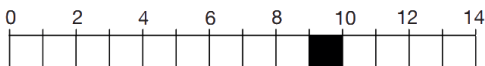


#### Utilisation

Après un nettoyage de base, appliquez la solution à l'aide d'un pulvérisateur. Laisser sécher.



#### pH:



pH conc.

**Informations complémentaires pour l'utilisation du produit** \n Vaporiser le produit dans la concentration souhaitée et laisser sécher. Ne pas rincer le produit.

Shop



Date d'émission: 13.12.2021



KWZ Industrie AG, Ringstrasse 15, CH-8600 Dübendorf, +41 44 404 22 88, [www.kwzag.ch](http://www.kwzag.ch)

Safety



## Instructions de sécurité pour les travailleurs

**Utilisation de la substance/du mélange:** Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux. / Algicide pour l'eau de piscine. / Catégorie d'utilisateurs: utilisateurs professionnels.  
**Composants:** ADBAC (C12-18), No.-CAS 68391-01-5, No.-CE 269-919-4

## Indications de risque pour l'homme et l'environnement



### Danger

H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Mesures de protection et instructions



P264: Se laver la peau soigneusement après manipulation. P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.  
P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

**Protection respiratoire:** En cas d'exposition aux brouillards, projections ou à l'aérosol, porter une protection respiratoire individuelle et une combinaison de protection appropriées. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Appareil respiratoire avec filtre AB 2 [EN141].

**Protection des mains:** Gants de protection conformes à EN 374. Gants en latex. Temps de percée: > 8 h.

**Protection des yeux:** Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166. Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.

**Protection de la peau et du corps:** Vêtements de protection à manches longues. Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

## Comportement en cas d'urgence

**Précautions individuelles:** Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler d'aérosol / de brouillard.

**Moyens d'extinction appropriés:** Eau. Utiliser un produit chimique sec, du CO<sub>2</sub>, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit.

**Méthodes particulières d'intervention:** Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

## Premier Secours

**Inhalation:** Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin après toute exposition importante.

**Contact avec la peau:** Laver immédiatement et abondamment à l'eau.

**Contact avec les yeux:** Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un ophtalmologiste.

**Ingestion:** Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**Numéro d'appel d'urgence:** Tox Info Suisse : [24h/7d]

Tel. 145 / info@toxinfo.ch

## Elimination adéquate

Ne pas jeter les résidus dans l'égout. Ne pas mettre les résidus du produit dans les déchets ménagers. Les mettre dans l'emballage d'origine pour les porter à un centre de traitement des déchets officiel. Se mettre en contact avec le fabricant. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions: Code d'élimination de déchet 07 04 99. Les résidus sont à traiter comme des déchets dangereux.

Shop



Date d'émission: 13.12.2021



KWZ Industrie AG, Ringstrasse 15, CH-8600 Dübendorf, +41 44 404 22 88, www.kwzag.ch

Safety



2 / 2